



Amiens, le 22 juillet 2015

Communiqué de presse

Appel à la responsabilité des automobilistes à l'occasion de la période estivale



Un bilan encourageant mais fragile

L'accidentalité du premier semestre 2015 dans le département de la Somme est caractérisée par une baisse significative du nombre d'accidents, de tués et de blessés. En effet, le département a connu une baisse de 17% du nombre d'accidents (182 accidents contre 220 à la même période en 2014), une baisse de 58% du nombre de personnes tuées (10 contre 24 en 2014) et une diminution de 16% du nombre de blessés (228 contre 272 en 2014).

Cependant, les deux premières semaines du mois de juillet ont connu une série d'accidents corporels et mortels. Quatre personnes ont perdu la vie sur les routes du département depuis le début du mois de juillet et vingt-cinq autres ont été blessés. Au regard de ces premières tendances, l'été 2015 prend une orientation très préoccupante.

Nicole Klein, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, condamne avec fermeté les comportements inacceptables à l'origine de nombreux drames de la route. En effet, la plupart des accidents sont liés au comportement des usagers : vitesses excessives, alcool, manque d'attention au volant ou encore refus des règles de conduite et notamment des règles de priorité sont autant de facteurs générateurs d'accidents : au cours des 6 premiers mois de l'année, le nombre d'infractions pour non-respect d'un feu rouge a progressé de 57%, passant de 200 à 320 infractions. Le nombre d'infractions pour excès de vitesse (hors radars automatiques) a quant à lui progressé de 3,5%, avec près de 7000 infractions relevées en 6 mois.

Afin de poursuivre la baisse de l'accidentalité qu'a connu le département au cours du 1er semestre, la préfète souhaite rappeler aux usagers de la route qu'une attitude responsable au volant est le premier facteur de sécurité. Elle rappelle également que les contrôles se poursuivront tout l'été afin de sanctionner les comportements dangereux.

Une vigilance accrue des forces de police et de gendarmerie

La période se caractérise par des flux importants de circulation, la présence plus soutenue d'usagers vulnérables et par un certain relâchement de la vigilance chez les usagers. La mobilisation des forces de l'ordre se poursuivra donc tout l'été pour lutter contre les comportements dangereux au volant.

Les radars mobiles de nouvelle génération seront largement utilisés dans tout le département. Des services en civil et sur véhicules et motos banalisés seront également planifiés.

Les contrôles donneront systématiquement lieu à des mesures de suspension administrative du permis de conduire, pouvant aller jusqu'à 6 mois, lorsque des infractions graves seront constatées en matière de vitesse ou de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou de stupéfiants.

SRCI - Préfecture de la Somme

Service régional de la communication interministérielle ■ 03 22 97 81 48 ■ 06 12 32 76 34 ■